

## **Après nos récentes défaites, contre l'école capitaliste, réorienter l'action du SNES pour une école émancipée**

*“Qui enseigne sans émanciper abrutit.*

*Le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle - Jacques Rancière*

Tirer les bilans de la séquence qui se termine est indispensable pour se projeter dans la période qui s'ouvre. Car la dignité des batailles que nous avons menées ne peut occulter les défaites qui les ont conclues. Après la loi Macron et le CICE, la loi travail s'applique. Et dans notre secteur, la réforme du collège s'est imposée malgré les protestations de la majorité de la profession. Ces deux échecs du mouvement syndical doivent nous aider à questionner le sens des politiques menées par Hollande et Valls. Elles furent brutales et ignorantes des intérêts des classes populaires. Ils le paieront aux élections ? Peut-être, mais cela ne suffit pas à nous consoler. Nous devons retrouver le chemin de luttes contre celles et ceux qui se mettent en travers de l'émancipation des travailleurs-ses, des chômeurs-ses, des retraité-es et de toute la jeunesse, enfants des classes populaires compris.

### **L'enfer des compétences**

La mise en œuvre de la réforme du collège est une des pires choses qui nous soient arrivées depuis des décennies en matière d'éducation. En effet, les politiques du socle n'avaient pas encore réussi à prendre complètement pied au sein de l'éducation nationale. La loi Fillon de 2005 et ses avatars ont constitué un sale coup mais la profession continuait d'avoir une conception du métier souvent encore assez assurée, ancrée dans les savoirs disciplinaires, pour résister. Les cadres de l'EN eux-mêmes ont tardé à intégrer les principes de la nouvelle école capitaliste. Avec la réforme du collège, il n'est plus possible d'échapper aux compétences qui ont envahi les programmes : dans certaines matières, il n'y a plus que des compétences ; le palier 3 du LPC-Fillon de 2005 comportait 98 items, les programmes 2016 contiennent 150 « compétences à travailler » au cycle 3 et plus de 200 au cycle 4 ; au DNB, l'évaluation finale porte sur les compétences pour plus de moitié.

L'école des compétences, c'est une école qui prépare utilement à la vie, où les apprentissages disciplinaires de la culture écrite sont réduits pour accroître la part des apprentissages utiles à un-e bon-ne travailleur-se-r et à un-e bon-ne citoyen-ne. Au bon sens de cette école s'ajoute « la bienveillance » qui cache mal le mépris de classe qui lui est attaché. Les savoirs sont diminués en nombre, pour faire de la place aux compétences, et sont relégués au rang d'accessoires puisque c'est la fonction qu'ils occupent désormais dans les tâches complexes et autres réalisations exigées des élèves.

Les inégalités d'accès aux savoirs y sont pensées comme indépassables et aucun des dispositifs de la réforme ne sert à promouvoir le travail enseignant sur les difficultés et les formes d'apprentissages qui permettraient aux enfants des classes populaires d'accéder aux savoirs les moins bien partagés. Au contraire, la différenciation pédagogique et les divers accompagnements ménagent les élèves en difficulté en différant ou en renonçant tout simplement à les confronter à l'abstraction et à la culture écrite.

### **La situation des personnels est alarmante**

Les signaux sont parfois discrets, mais ils sont chargés de sens et leur nombre explose : dans les ESPE et dans les établissements, des profs démissionnent, plus nombreux que jamais. Les tensions avec les directions d'établissements sont exacerbées partout où les collègues n'ont pas encore jeté l'éponge. La multiplication des pathologies professionnelles indique que les nouvelles organisations de travail qui se mettent en place et la nouvelle conception de l'école qui est en train de s'imposer sont invivables pour beaucoup d'entre nous. Le néo-

management poursuit son œuvre d'individualisation et d'humiliation, conforté par l'échec de nos mobilisations contre la réforme du collège et contre la loi Travail.

Les mots sont tordus dans ce management qui fait passer l'approche par compétences pour du socio-constructivisme et change tout ce qu'il touche en doctrines pédagogiques, elles-mêmes à l'origine de délits d'opinions pédagogiques. L'institution déspecialise et déqualifie à tour de bras : un-e enseignant-e moyen-ne de collège est aujourd'hui un-e prof d'une matière, mais aussi un-e prof de compétences transversales, de parcours avenir, de parcours citoyenneté, de parcours d'éducation artistique et culturelle, d'interdisciplinarité, d'accompagnement personnalisé, de médiation par les pairs, d'accompagnement éducatif, d'éducation aux médias et à l'information, et surtout un chouette partenaire pour les associations et les entreprises du quartier !

Entre révolte et résignation, les personnels sont abasourdis. et l'assurance professionnelle de nombre d'entre nous est atteinte. Au point de questionner l'engagement syndical parfois.

### **Le SNES ne peut s'en tenir à des mots d'ordre approximatifs**

L'enjeu est de retourner les logiques à l'œuvre. D'abord en mettant des mots sur le mal : le travail demandé aux personnels est pour partie infaisable car il relève d'une autre conception du métier que celle de la majorité des personnels eux-mêmes.

Le SNES doit donc en premier lieu clarifier le projet d'école qu'il porte et la conception du métier qui en découle. La référence à l'égalité et aux savoirs est essentielle et elle doit partout et en toutes occasions être rappelée. Celle de l'exigence intellectuelle aussi en tant que marqueur de la considération portée aux enfants des classes populaires qui n'ont aucune raison d'être tenu-es à l'écart des savoirs des élites et qui disposent des mêmes facultés intellectuelles pour se les approprier.

Le SNES doit axer son expression sur la dénonciation du détournement de service public à l'œuvre : le Ministère surmobilise les personnels sur autre chose que ce qui concerne l'entrée dans les apprentissages des élèves. A l'image des innombrables dispositifs conçus pour traiter les difficultés (avec « bienveillance ») : le suivi, l'orientation, les faux débats sur l'évaluation, les apprentissages vus sous l'angle des adaptations, les projets vitrines, les conseils pédagogiques qui ne portent que sur les organisations, les formations à la réforme du collège, les dispositifs relais, les cellules de veille ou de vigilance.

Lequel de ces moment de travail a jamais aidé un élève à mieux comprendre un texte littéraire, la grammaire d'une langue vivante ou ancienne, un énoncé de mathématiques ou un concept scientifique ? Outre la réforme des collèges qui ne fait qu'aggraver les choses en ce domaine, il n'existe pas de cadre institutionnel pour que les enseignant-es puissent travailler ensemble sur les dispositifs d'apprentissages présentés aux élèves (les séquences) et leur pertinence. Cela n'est-il pas à questionner ?

C'est évidemment une affaire collective que de se réapproprier l'espace qui sépare les prescriptions institutionnelles du travail que nous essayons de conduire dans nos classes. Le SNES ne peut s'en tenir à son mot d'ordre général de résistance pédagogique dont les contours sont flous et qui semble renvoyer chacun à son os à ronger, dans le cadre d'une autonomie renforcée par la réforme. Il doit appeler ses militants à rejoindre ou à créer des collectifs de travail de base. Les enseignant-es, débarrassés des contrôles hiérarchiques et des a priori pédagogiques, pourraient retrouver du sens à leur activité, grâce à la discussion collective et libre sur les situations d'apprentissages proposées aux élèves, grâce au travail en équipe sur les difficultés rencontrées par leurs élèves, par des moyens appropriés, c'est à dire intellectuels et pédagogiques. La place de la section d'établissement, notamment en collège, est donc centrale : les combats ne peuvent pas être menés si la vie syndicale n'existe pas au sein de chaque établissement, particulièrement en collège où les difficultés scolaires et sociales explosent. L'existence, face au recul de la conscience syndicale, « d'unions locales » est à réfléchir.

Il faut une conception commune du métier, regagner en assurance et fierté professionnelles, pour réactiver l'action collective. Portée collectivement et soutenue par le syndicat, cette confrontation pédagogique intransigeante sortira le métier du prêt à penser qui habille les politiques libérales. A défaut, de nombreux-ses collègues pourraient être tenté-es, par désespoir ou par sentiment d'impuissance, de se réfugier dans les schémas proposés par le pouvoir, de manière à se fondre dans la masse. Quant au syndicalisme enseignant, il est à la croisée des chemins. Son éclatement pourrait s'accélérer si de nouveaux horizons collectifs ne sont pas inventés tout de suite pour reprendre la main sur le métier.

### **Un lycée commun à tou-tes les élèves**

L'avenir du lycée doit être pensé dans ce cadre général. Le SNES doit militer pour un lycée à parcours unique. C'est une nécessité démocratique. Par un haut niveau de culture générale et la formation de capacités instruites de réflexion et d'analyse, il s'agit de rendre à la jeunesse la possibilité de peser démocratiquement sur l'avenir, contre le monde de violence généralisée que nous promettent les politiques actuelles. Cela implique de mettre au rebut tous les instruments du tri social à l'œuvre dans l'école capitaliste : orientation, évaluation classificatoire, et principe de concurrence de tou-tes contre tou-tes. Cela suppose également de permettre aux enseignant-es de travailler de façon autonome sur les formes pédagogiques les plus efficaces, et de renvoyer à l'après-bac toute forme de professionnalisation. Quant aux contenus d'enseignement du lycée commun, ils peuvent comporter une part d'enseignements techniques ou technologiques, mais seulement en tant que ces enseignements intègrent une importante dimension de formation intellectuelle. Il est donc fondamental de donner de véritables moyens de réussite à l'école primaire, car on sait que les élèves qui ont un niveau correct en primaire, réussissent ensuite au collège et au lycée général. Ainsi pas de lycée unique sans une école primaire qui permettrait la réussite de toutes et tous en amont.

### **Présidentielles**

Après les déclarations des candidats de droite et après le vote de rejet d'une certaine ligne du P.S, lors du premier tour de la primaire, le SNES et la FSU doivent décrypter les programmes des candidat-es et observer si les réponses correspondent à ces quatre axes centraux de notre projet : 1) remettre la lutte contre les inégalités scolaires au centre des politiques publiques, 2) axer la formation des élèves sur les savoirs disciplinaires, 3) faire de l'exigence intellectuelle la référence commune à l'école, 4) supprimer les contrôles sur le travail enseignant et alléger les services d'une profession désormais pleinement dédiée à l'enseignement et à l'invention de solutions pédagogiques pour la réussite scolaire de tou-tes les élèves. Les refus de signature seront peut-être nombreux, mais ils sonneront comme des aveux qu'il nous sera possible de populariser pour mieux préparer les résistances de demain.

Et maintenant ?

Car demain arrive très vite avec une extrême droite majoritaire dans les sondages pour le 1er tour de la présidentielle et une droite réactionnaire en 2è position ; avec un nouveau président américain xénophobe, homophobe et sexiste ; avec un président syrien qui a sauvé sa peau par les pires moyens ; avec la guerre qui envahit le quotidien des peuples y compris sous la forme grise et larvée des meurtres de masse. Moment charnière où le repli sur soi pourrait passer, aux yeux du plus grand nombre, pour la meilleure solution.

Le SNES et la FSU doivent porter, conformément à leurs mandats, les alternatives éducatives, sociales, démocratiques et écologiques nécessaires face à cet avenir sombre.

### **Dès à présent le SNES-FSU s'engage à :**

- Soutenir et étendre toutes les mobilisations qui vont éclore à l'occasion des discussions sur les répartitions de moyens pour la prochaine rentrée, et notamment demander à ce que les structures spécifiques soient maintenues : ITEP, ULIS, SEGPA...

- Soutenir officiellement et fermement la lutte des lycées ZEP qui a réussi à s'installer dans la durée, qui a déjà tordu le bras du Ministère contraint de reculer à plusieurs reprises, et qui pourrait bien gagner grâce à une détermination sans faille. Le SNES-FSU appelle donc à la grève le 27 janvier.
- Appeler les militant-es à créer des « collectifs de travail de base » pour refonder l'action collective dans les établissements ; collectifs d'expert-es de terrain ; collectifs de résistance et alternative à la pensée pédagogique unique du ministère.
- S'opposer à la création des CAPPEI qui grèvera la qualité de la formation des personnels spécialistes du premier degré.
- Mobiliser la profession contre les effets néfastes de la réforme des carrières et celle de l'évaluation, véritable outil de gestion managériale des personnels : conservation d'une évaluation non déconnectée de l'avancement, conservation de la logique de l'inspection-sanction qui déterminera qui pourra bénéficier d'une accélération de carrière réservée à une minorité de « méritants », « accompagnement » infantilisant « proposé » par la hiérarchie... Le SNES appelle à la mobilisation le 1er février avec la CGT, SUD et FO.
- Préparer une grève massive dans l'éducation nationale à l'automne prochain, qui associe les parents d'élèves, pour ne laisser aucun répit au nouveau pouvoir quel qu'il soit !
- Prendre position dans la FSU pour un véritable appel à la grève le 8 mars aux côtés de la CGT, de Solidaires, des associations féministes, pour « l'égalité au travail et dans la vie » des femmes et des hommes.
- Poursuivre la dénonciation de la réforme du collège, avec le SNUIPP, et porter ensemble notre projet éducatif. Le SNES-FSU invite également la profession à ne pas pénaliser les élèves lors de la validation dans LSUN, parallèlement à notre demande de sa suppression.
- S'impliquer aux côtés des associations pour obtenir la scolarisation immédiate de tou-tes les mineur-es étranger-es isolé-es et soutenir toutes les mobilisations en faveur des réfugié-es et de celles et ceux qui militent à leurs côtés notamment quand ils/elles sont poursuivi-es pour délit de solidarité. Dans l'Education Nationale, des classes d'accueil doivent être ouvertes pour faire face aux besoins.
- Signer le texte de soutien proposé aux organisations du mouvement syndical, social et politique progressiste à la Marche pour la Justice et la Dignité du 19 mars prochain et demander à la FSU de le signer également.